

Assemblée générale - 20 juin 2022

Haies érosion : Point sur les aides financières

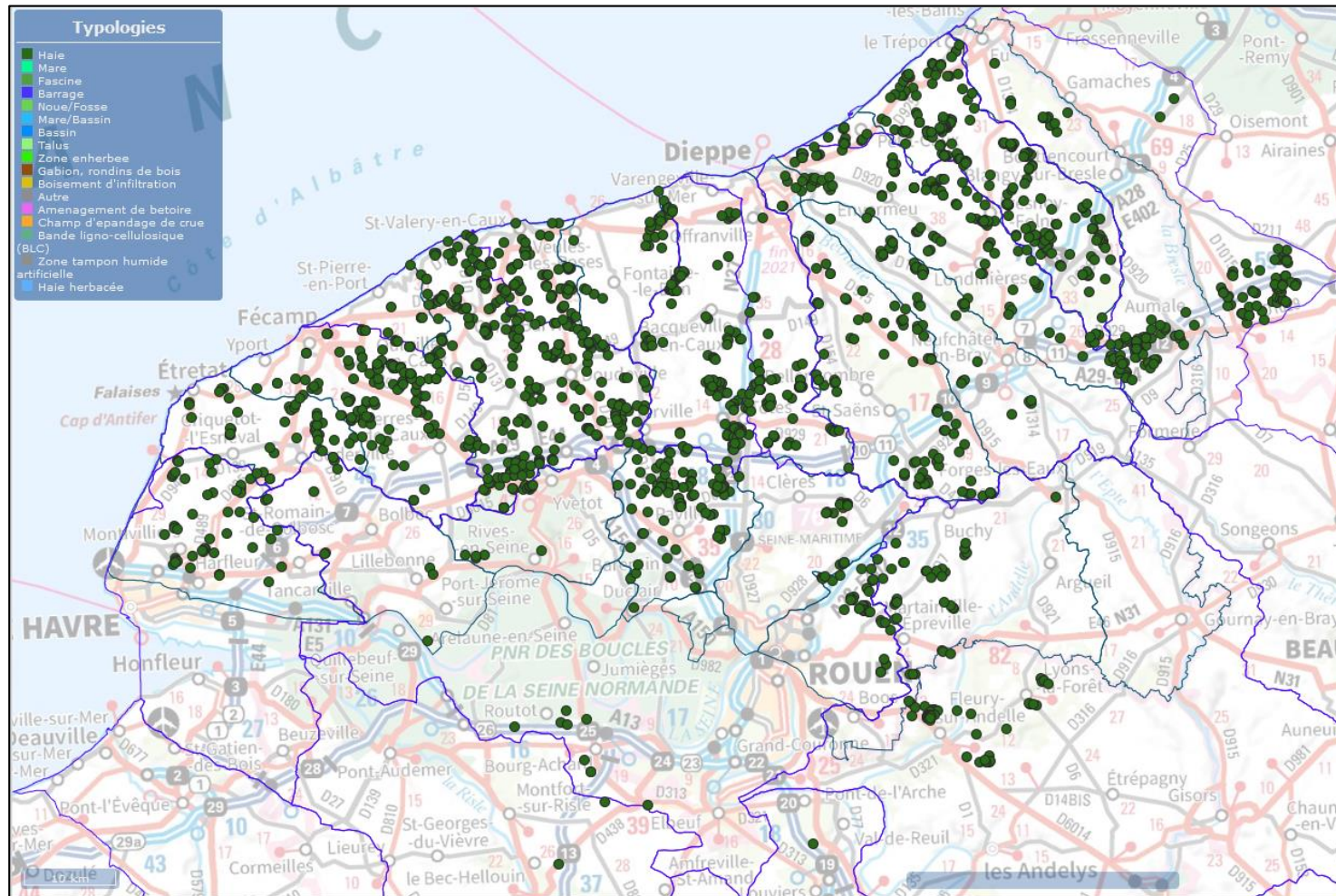




État des lieux de l'implantation de haies érosion

Implantation des haies sur la territoire régional

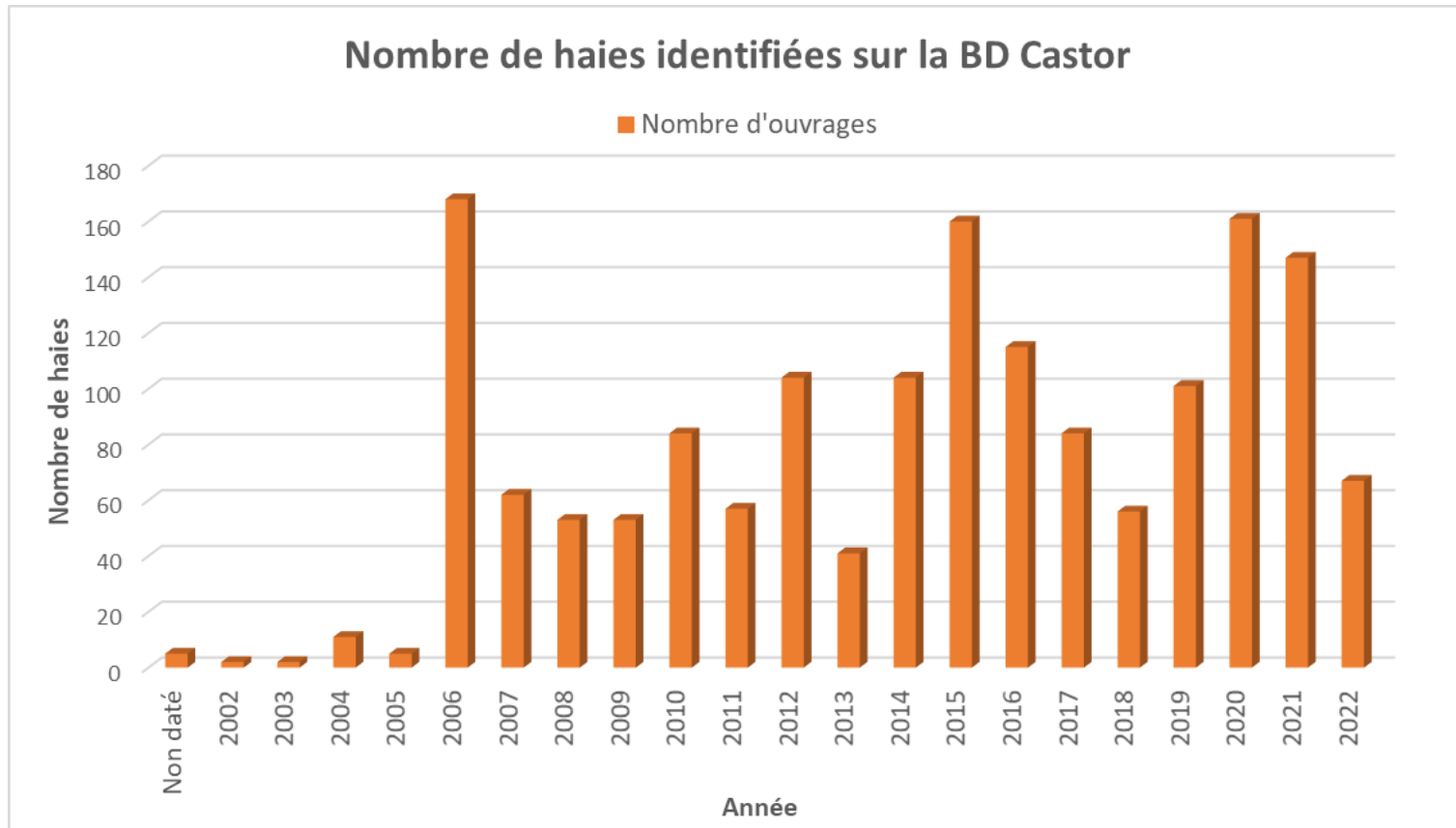
Localisation de la totalité des haies érosion listées dans la BD Castor



Cartographie
issue de la BD
Castor

Implantation des haies sur la territoire régional

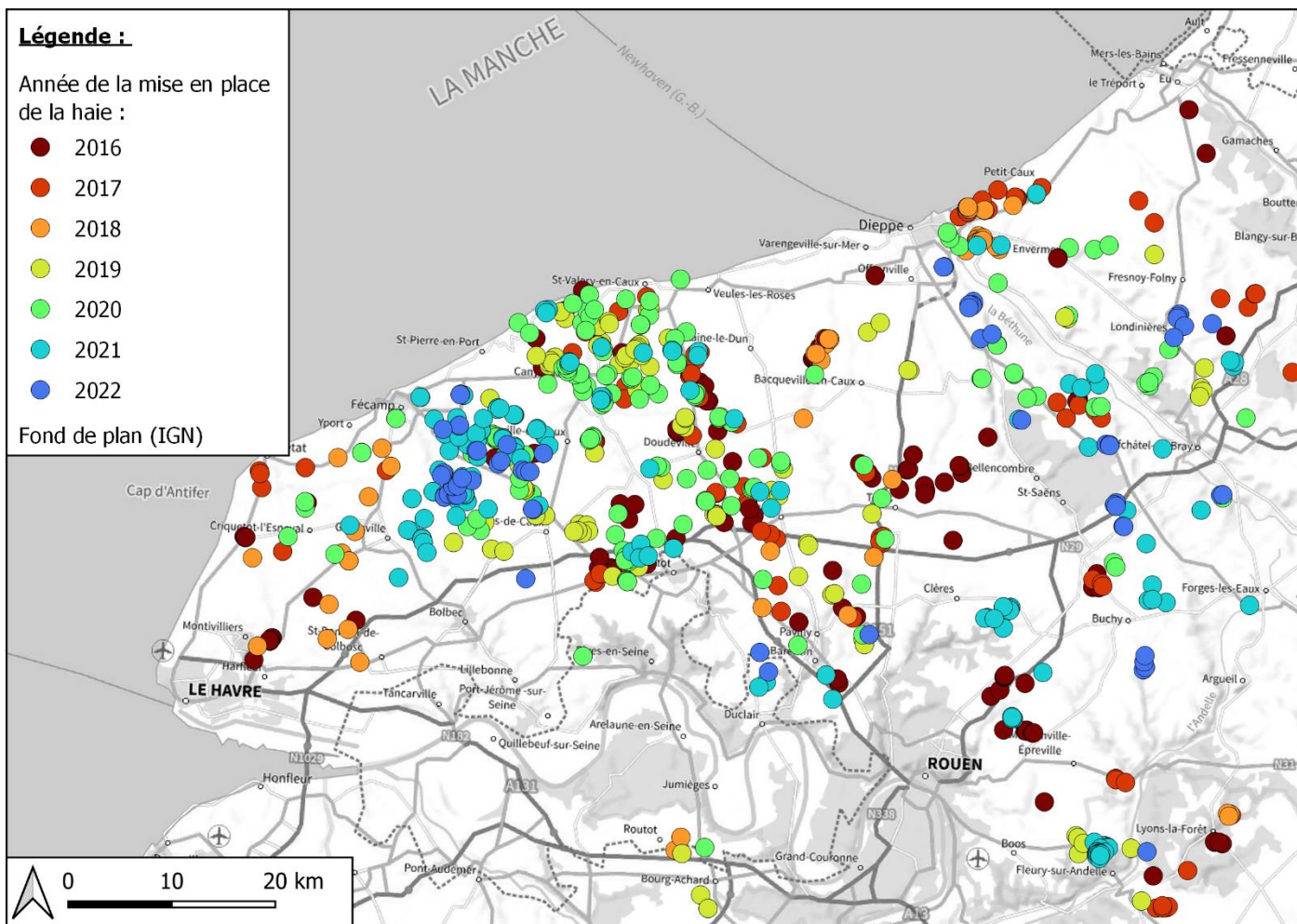
↳ Localisation de la totalité des haies érosion listées dans la BD Castor



Nombre total de haies identifiées sur BD Castor : 1642

Implantation des haies sur la territoire régional

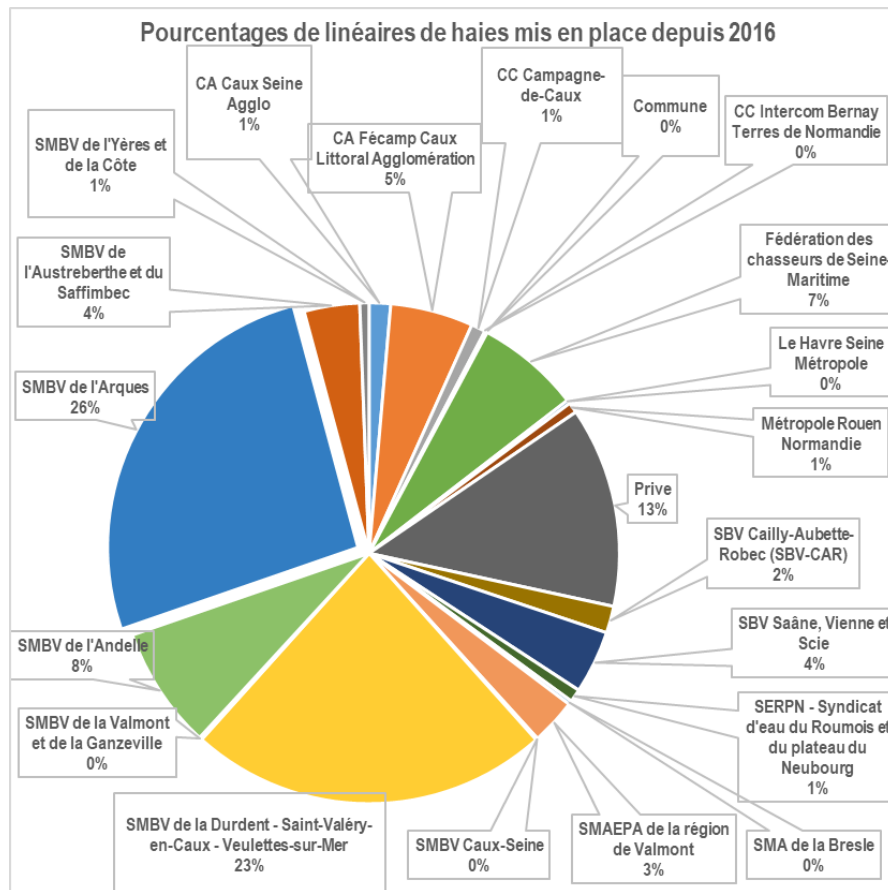
Localisation des haies érosion listées dans la BD Castor ces 5 dernières années



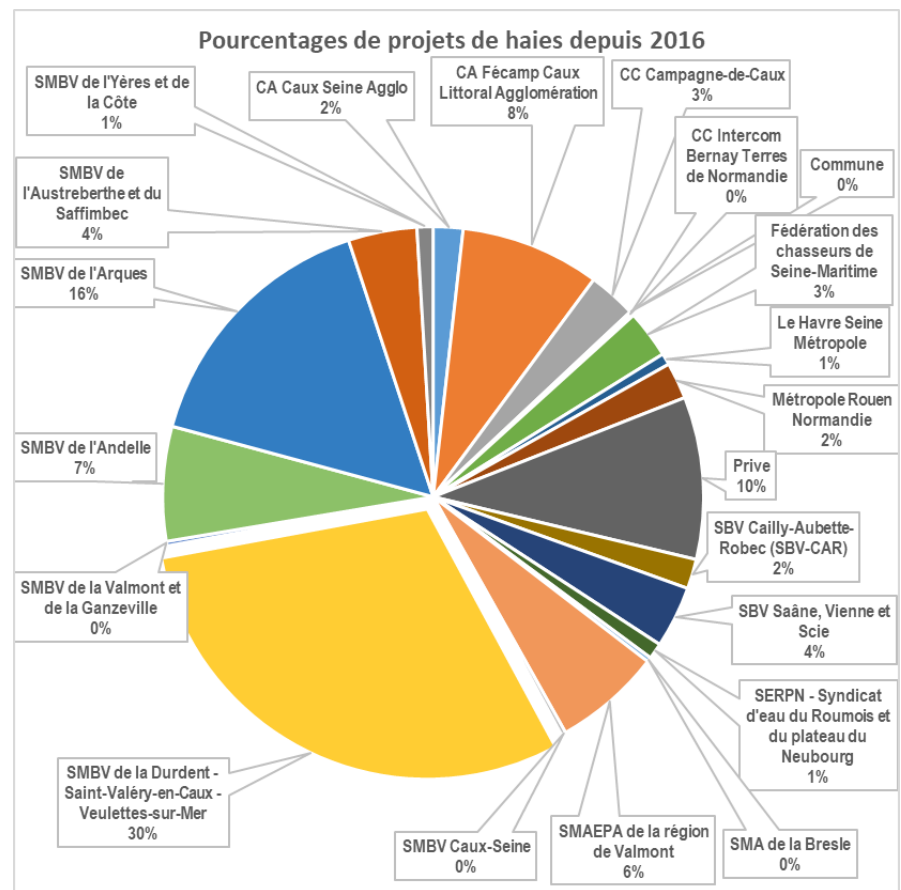
*Cartographie
issue de la BD
Castor – Réalisée
sur QGIS*

Implantation des haies sur la territoire régional

↳ Caractéristiques des haies érosion listées dans la BD Castor ces 5 dernières années



Total = 112 899 ml



Total = 731 u



Aides financières sur les haies érosion

Aides financières pour les Haies Erosion

↳ Création d'un Guic'Haies unique en Seine-Maritime

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
Libérer l'agriculture
Planter

Les services de l'État en Seine-Maritime

Contacts Sites de la région recherche ok

Services de l'État | Politiques publiques | Actualités | Publications | Démarches administratives | Vous êtes

Accueil > Politiques publiques > Agriculture, Forêt > Enjeux environnementaux : Eau - Erosion/Ruissellement > Haies > Guichet unique haies Seine-Maritime > **Guic'haies unique : les aides financières**

Guichet unique haies Seine-Maritime

Guic'haies unique : rôle et fonctionnalités des haies

Guic'haies unique : cartographie et réglementation

Guic'haies unique : les aides financières

Guic'haies unique : séminaire du 19 janvier 2021

La valorisation des haies

Guic'haies unique : les aides financières

Mise à jour le 12/10/2021

Aides financières

Des aides financières peuvent être attribuées en fonction de votre projet :

Aides du Département de la Seine-Maritime : le département 76 attribue des aides aux travaux de plantation-restauration de haies bocagères et sur talus (renseignements sur la boîte de messagerie générale gal-nature@seine-maritime.fr).

- ↳ [Aides pour les particuliers](#)
- ↳ [Aides pour les exploitants agricoles](#)
- ↳ [Aides pour les collectivités](#)
- ↳ [Aides pour les propriétaires de clos-masures](#)

Aides de la Région Normandie : la région Normandie attribue des aides pour la création et l'entretien des haies, ainsi que pour le bois-énergie. Des appels à projet sont publiés régulièrement sur le site de la [Région Normandie](#)

- ↳ Conseils aux agriculteurs pour la plantation et la gestion d'une haie ([CASE2](#)) (Aide à 80% du coût de prestation)
- ↳ [Aide à l'acquisition de matériels pour l'entretien des haies](#) (aide de 20 à 45% selon le projet)
- ↳ [Création de haies et restauration du maillage bocager](#), [actions préventives de lutte contre l'érosion et le ruissellement](#) (actions collectives)
- ↳ [Investissements productifs de stockage et de distribution de bois / chaufferies bois](#) (aide de 20 à 30% selon le projet)

Aides du plan de relance : le plan de relance met actuellement en œuvre une mesure Plantons-des-haies pour soutenir les projets de plantation de haie et les actions d'animation en faveur de la haie.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la [Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt \(DRAAF\) de Normandie](#)

↳ [Le PNR des Boucles de la Seine Normande](#) organise des commandes groupées de plants pour les particuliers, à certaines périodes de l'année.

Partager

Informations sur :

- Les fonctionnalités des haies
- Les dispositifs réglementaires
- Les aides financières

Aides financières pour les Haies Erosion

Le département Seine-Maritime



Subventions :

- Haies bocagères : 2€/ml
- Haies sur talus : 3€/ml (plantation – restauration)



Bénéficiaires :

- Exploitants agricoles avec les parcelles en Seine-Maritime
- Agricultures personnes morales exerçant une activité agricole (GAEC, EARL, SCEA, etc)
- Structures collectives (CUMA, GIEE, etc)
- Etc



Conditions *

Réponse à au moins un des objectifs dont la limite de l'érosion des sols et du ruissellement

Engagement sur l'honneur à conserver les plantations pendant 10 ans

Conformité avec les critères du cahier technique de plantation de haies de Seine-Maritime (Caractéristiques, essences, etc)

Longueur minimum : 100 ml

Accord de l'autre partie en cas de faire-valoir indirect

Plafond maximum des investissements : 10 000 €HT

* Liste non exhaustive

Aides financières pour les Haies Erosion

Le département de l'Eure



Subventions :

- Implantation de haies : 3 €/ml
- Restauration : Equivalent linéaire planté correspondant au pourcentage de regarnissage



Bénéficiaires :

- Exploitants agricoles ayant leur siège dans l'Eure
- Agricultures personnes morales exerçant une activité agricole (GAEC, EARL, SCEA, etc)
- Groupement d'agriculteurs et associations de producteurs (CUMA, GIEE, etc)
- Etc



Conditions *

500 €HT < Investissements éligibles < 10 000 €HT

Entretien à minima pendant les 3 années suivant la plantation (+remplacement au besoin)

Engagements liés à la demande de subvention dont la plantation d'essences définies

Longueur continue > 100 ml (sur des terres agricoles non boisées)

Département = Financier publique unique

Implantation, Densification ou plantation d'arbres en coin de parcelles « bouchons »

* Liste non exhaustive

Aides financières pour les Haies Erosion

Le département de l'Eure



Subventions :

Jusqu'à 20% du montant HT pour l'étude et les travaux



Bénéficiaires :

- Communes,
- Syndicats intercommunaux,

- Communauté de communes ou d'agglomération,
- EPAGE,
- EPTB,
- EPCE

ayant la compétence « gestion des eaux pluviales »



Conditions *

Objectifs à respecter :

- Améliorer la maîtrise des eaux de ruissellement
 - Limiter l'érosion du sol,
 - Diminuer la turbidité sur les points d'eaux, etc
- Encourager les travaux d'hydrauliques à caractère collectif
 - Protéger la qualité des eaux,
 - Privilégier les actions de prévention et le travail en amont, etc

Travaux d'hydraulique douce préconisés dans une étude globale

* Liste non exhaustive

Aides financières pour les Haies Erosion

La Région Normandie



Subventions :

IDEE ACTION : « Grand cycle de l'eau et biodiversité à l'échelle du bassin versant »

- Aide à l'investissement et à l'animation : 30 % maximum et dans la limite de 80% d'aides publiques
- Majoration de 20 % pour les aides à l'animation sous conditions

Bénéficiaires :

- Groupements de collectivités (syndicats intercommunaux, syndicats mixtes, ...)
- EPCI-FP (sous conditions)

Conditions *

Présence d'une des thématiques listées dont la Prévention et/ou lutte contre les phénomènes d'érosion et de ruissellement

A minima à l'échelle du bassin versant hydrographique complet (voire un sous bassin versant dans le cas de grands bassins)

Montant minimum > 5000 €HT

Maitrise d'ouvrage des travaux assurée par un ou par les porteurs du projet → Découpage en phases annuelles cohérentes

Prise en charge de travaux réalisés dans le cadre de programmes cohérents (études en amont)

* Liste non exhaustive

Aides financières pour les Haies Erosion

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Issu du programme Eau et Climat 2019-2024

Subventions :

80 % pour l'hydraulique douce-ruissellement/érosion (études, travaux et acquisition foncière)



Bénéficiaires :

- Maîtres d'ouvrages publics ou privés
- Attributaires : Tiers publics ou privés

Conditions *

Protection du milieu naturel, des zones littorales sensibles à la pollution microbologique, et des ressources en eau

Démonstration de la réponse aux enjeux du territoire, en perspective de s'adapter au changement climatique (CTEC signé)

Inscription dans une démarche territoriale à l'échelle du BV, actions précédées d'une étude

Respect des objectifs du SDAGE

Volet AHD obligatoire

* Liste non exhaustive

— Niveaux d'aide

Nature des travaux	Taux d'aide (S = subvention A = avance)	Prix de référence prix plafond	Ligne programme	Observations
Ruissellement-érosion : étude globale d'aménagement des bassins versants, étude de diagnostics et d'élaboration de programme d'actions, suivi de l'impact des aménagements	S 80 %	Oui pour les actions réalisées en régie	2120	Coûts de référence et plafond définis pour l'animation
Ruissellement-érosion : animation et assistance technique	S 50 %	Oui	2121	Modalités définies pour l'animation
Ruissellement-érosion : hydraulique douce	S 80 %	Non	2121	
Ruissellement-érosion : hydraulique structurante	S 40 %	Non	2122	
Acquisition foncière nécessaire pour la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce	S 80 %	Oui	2121	Modalités définies au chapitre F – Acquisition et maîtrise foncière
Acquisition foncière nécessaire pour la mise en place d'aménagements d'hydraulique structurante	S 40 %	Oui	2122	Limité au prix de référence des terres labourables et prairies naturelles (voir ci-dessous)

Pour en savoir plus...

↳ Redirection vers les sites référents

- Département Seine-Maritime pour les exploitants agricoles/agriculteurs :

<https://www.seinemaritime.fr/guide-des-aides/mon-cadre-de-vie/aides-aux-communes/guide-des-aides/agriculture-et-peche-2/aide-aux-travaux-de-plantation-restauration-de-haies-bocageres-et-sur-le-talus.html>

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret/Enjeux-environnementaux-Eau-Erosion-Ruissellement/Haies2/Guichet-unique-haies-Seine-Maritime/Guic-haies-unique-les-aides-financieres>

- Département de l'Eure :

<https://eureennormandie.fr/wp-content/uploads/2020/09/REGLEMENT-HAIE.pdf>

<https://eureennormandie.fr/nos-aides-et-services/elus/nature-et-environnement/gestion-des-eaux-superficielles/>

- Région Normandie :

<https://www.normandie.fr/idee-action-grand-cycle-de-leau-et-biodiversite-lechelle-du-bassin-versant>

- Agence de l'Eau Seine-Normandie:

https://programme-eau-climat.eau-seine-normandie.fr/sites/default/files/2022-04/AESN_ProgrammeEau%26Climat_12-21_version_modifi%C3%A9e_prix_reference_V3-12avril.pdf

- DRAAF :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/programme-plantons-des-haies>